



Réunion de CA du 27/01/2023

Participants : G. BABAZ, G. SALLIERE, C. PAILLY , P. POULAIN, H. LAMOUILLE, S. OLIER, MT. DUCRETTET, MF. OLLIVARY, C. RAFFORT, M. ROCHE,
Excusés : G. BOCCON , C. MONTAGNE

Informatique :

* Imprimante : l'actuelle fait l'objet d'un contrat de location annuel de 1600€, entretien compris. Gilles Babaz propose d'y mettre fin et d'acquérir une imprimante Brother - laser – noir et blanc- pour environ 350 à 400€, sachant qu'il faudra prévoir en consommable d'encre environ 150€ par an.

Accord des présents à l'unanimité, sachant que Sophie Olier s'occupe des tirages des affiches en couleur.

Gilles Babaz se charge de résilier ce contrat avant le 1^{er} mars, soit 3 mois avant l'échéance. On évitera les frais de transport en la déposant nous-mêmes à Seynod.

* Entretien des ordinateurs : Patrice Moreaux a commencé à donner une nouvelle jeunesse à nos ordinateurs, il lui reste à vérifier celui de la comptabilité et du District.

Remerciement des bénévoles :

Si par définition, les bénévoles ne demandent rien, c'est grâce à eux que le club peut tourner et il est important de pouvoir les en remercier. Ils sont nombreux aujourd'hui et leur implication est diverse (membres du CA, directeurs de tournois, enseignants bénévoles, participants aux animations et à la gestion du bar, entretien de l'informatique, du bâtiment.... .)

L'usage antérieur était de leur offrir le repas de fin d'année du club.

Les membres présents valident le maintien du repas offert, celui-ci étant programmé début juin ; MFO et SO se chargent de réserver un restaurant pour au moins 60 personnes, sur un budget de l'ordre de 35 à 40€/ repas.

Il est décidé de réfléchir à d'autres gratifications à adapter en fonction de l'investissement des bénévoles (gratuité ou réduction sur les activités du club par exemple).

Point sur le tournoi en ligne et le rapprochement avec les clubs :

Pour le 3ème tournoi dominical sur Real Bridge, 5 tables étaient mises en place avec la participation de 2 équipes du club de Cluses. Il faut poursuivre l'expérience et relancer les clubs du district pour y participer .

La proposition faite au BCGA et au BCAV d'inciter nos adhérents respectifs à venir jouer chez les uns, chez les autres n'a pas été retenue.

La FFB organise des simultanés dans les clubs (8€/de droit de table) et en ligne à l'issue desquels des invitations seront faites pour participer à la finale qui se disputera à Strasbourg. Les membres présents décident que le BCLA ne participera à cette action.

Animation et Communication:

* tournoi tombola : il est décidé de prévenir les joueurs juste avant la dernière position, de l'intérêt de rester pour assister au tirage au sort qui sera fait par le DT avant la remontée des résultats sur la FFB, et projeté sur l'écran du bar. Il faudra en effet être présent pour recevoir son lot.

Un point sera fait avec l'équipe animation pour tenir à jour sur fichier excel la distribution des lots. Il est prévu d'intercaler parfois des gros lots, et pour cela un budget mensuel de 30€ est accordé. Un affichage sera fait au club pour ce suivi des distributions avec la mention « ils ont bien fait d'attendre ».

* Virginie Bonnet étudie un projet de 'voyage bridge' planifié pour septembre.

* Le séjour au Grand-Bornand sera reconduit, mais il serait souhaitable de le déplacer vers mai/juin, à charge pour Sophie Olier de vérifier la disponibilité et les conditions tarifaires de l'établissement.

* les 1500 flyers imprimés comportaient une erreur de logo. Gilles Babaz propose d'utiliser pour un premier essai les flyers inutilisés en stock au District et de les personnaliser en mentionnant le contact du BCLA. GBA s'occupe d'imprimer les étiquettes et de réunir un groupe pour les coller avant la distribution sur les marchés.

* Sponsoring : Jean Costa a vendu un contrat annuel de 800€ à la société Alarm Sécurité pour placer un encart publicitaire dans le hall d'entrée.

Gilles Babaz demande au Crédit Mutuel de sponsoriser le BCLA au même titre que le club d'Albertville en le dotant d'une subvention de 300€ et de remise de serviettes en papier et d'assiettes en carton avec leur logo.

* MF Ollivary confirme la remise de 568€ de bénéfice sur le T1 et d'une réussite du tournoi de la galette avec 75 participants (620€ de recettes pour 209€ de dépenses). Elle remercie toute l'équipe de bénévoles. Elle annonce les futures animations :

- le marathon du 3 mai de 14h à 2h avec 4 tournois, un goûter, un dîner et une soupe à l'oignon ; il sera possible de ne participer que partiellement à ce marathon et de changer de partenaire. Il y a lieu de réfléchir aux tarifs de participation , sachant que le dîner sera soit au Deep, soit fourni par un traiteur .

- un prochain tournoi-goûter 'chapeau' le vendredi 7 avril.

Questions diverses:

- Comptabilité : Gérard Sallière remercie toute l'équipe animation qui a dynamisé la fréquentation, ainsi que les Directeurs de Tournois qui alimentent et facilitent les écritures comptables. Il souligne le problème de sécurité lié au dépôt des espèces à la banque.
- Assurance multirisques Thelem: Gérard Sallière consulte d'autres compagnies (Boer Generali et Crédit Mutuel notamment) pour adapter au mieux la protection des membres notamment compte tenu de leur âge et des activités que l'on peut leur proposer. A noter que la FFB couvre également les adhérents en complément de notre multirisque habitation.
- Participants au dîner du lundi soir : Sophie Olier attire l'attention sur l'augmentation sensible des participants et souligne les difficultés d'assurer la vaisselle à l'issue des repas. Il est décidé de ne pas limiter le nombre des participants, mais de s'y adapter en utilisant si besoin des assiettes en carton. Par ailleurs, il est envisagé l'acquisition d'une nouvelle machine à laver professionnelle et pour cela Sophie et Hubert Lamouille sont chargés de consulter.

- Statuts du BCLA : à insérer sur notre site internet par Christian Pailly.
- Communication aux adhérents : Gilles Babaz transmettra un premier bilan à 6 mois d'activité.
- Femme de ménage : Christian Pailly prendra contact avec elle pour s'entendre sur son planning actuel et étudier ses possibilités d'adaptation ponctuelle en cas de besoin particulier. Pour information, le contrat est de 565€ mensuel.
- Interclubs : la liste d'inscription des équipes sera prochainement affichée pour 3 équipes en D1, 2 en D2, 6 en D3, 6/7 en D4, et non limité en D5 .
- Machine à dupliquer : Denis Renevier a réussi à la réparer sans changer les élastiques, en espérant qu'elle va tenir, car le coût d'un remplacement est de 7.000€.
- Mobilier : prévoir l'achat d'un petit meuble de rangement fermant à clefs avec étagères pour la bibliothèque de l'école de bridge, et des tiroirs pour ranger les jeux fléchés avec leurs cartes à jouer.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est prévue le JEUDI 23 MARS à 9h30

l'ordre du jour sera confirmé ultérieurement par le Président

En l'absence de point supplémentaire, le Président clôt la réunion à 12h00.

Le Président

La secrétaire adjointe

Gilles Babaz

Christiane Raffort